

Extrait du procès-verbal

Séance du : 7 février 2022
1^{er} Vice-Président : M. Marco CARENZA
Rapport sur : Préavis N° 2021/10
Rapporteur : Mme Fortesa QARRI

LE CONSEIL COMMUNAL DE NYON

vu le préavis N° 2021/10 concernant la demande d'un crédit de réalisation de CHF 147'000.- TTC pour le remplacement des éclairages muséographiques du Musée romain,
ouï les conclusions du rapport de la commission chargée de l'étude de cet objet,
attendu que ledit objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

d é c i d e :

1. d'octroyer à la Municipalité un crédit de réalisation de CHF 147'000.- TTC pour le remplacement des éclairages muséographiques du Musée romain ;
2. de porter ce montant en augmentation du compte N° 9143.20 - *Dépenses du patrimoine administratif*, dépense amortissable en 10 ans.

Les conclusions du préavis sont acceptées à l'unanimité.

Pour extrait conforme levé le 8 février 2022.

l'attestent

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL DE NYON

Le 1^{er} Vice-Président :



La Secrétaire :